

# MARCHANDS, NEGOCIANTS INDUSTRIELS de l'ANCIENNE FRANCE

Le terme de **marchand**, tantôt fabricant, tantôt industriel, signifie en général toute personne qui négocie, qui trafique ou qui fait commerce, c'est - à-dire qui achète, qui troque ou qui fait fabriquer des marchandises. Il y a des marchands qui ne vendent qu'en gros, d'autres qui ne vendent qu'au détail, et d'autres qui font tout ensemble et le gros et le détail. Les uns ne font commerce que dans une sorte de marchandises, les autres de plusieurs sortes. On appelle marchands tous les gens qui se livrent au commerce, à l'exception des petits revendeurs, des regrattiers. On ne distinguait pas encore, comme à partir de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, les négociants et les marchands, titre réservé désormais aux détaillants.

Le cas le plus fréquent semble être celui du marchand-fabricant.

L'instruction est une exigence et une nécessité pour tenir sa place dans la société marchande. La formation complémentaire, mais tout autant indispensable, varie ensuite beaucoup selon l'époque, le lieu, le milieu professionnel, l'origine sociale.

La **maison** du marchand est à la fois une résidence, un lieu de travail et un entrepôt. Beaucoup de petits marchands n'ont qu'une modeste maison qui s'apparente à celle du paysan de la région. Elle ne comporte pas forcément de boutique ou de locaux strictement professionnels, mais elle a un jardin, un verger, une écurie et une étable.

L'ancre du marchand c'est d'abord et avant tout son **comptoir** qui est surtout un meuble garni d'une balance, de plusieurs poids.

Pour notre région, il y eut entre autres des marchands de verre et des marchands de chiffons et de papiers.